

# DIRECTION RÉSEAUX

## ⇒ DIRECTION RÉSEAUX : C'EST PARTI !

Voici une nouvelle édition de votre bulletin **DIRECTION RÉSEAUX**. Il s'agit du premier numéro qui vous informe, au niveau régional, sur la mise en place des CSSS et qui relate pour vous les faits saillants des réunions du comité de gestion des réseaux locaux (voir texte suivant) auxquelles participent les directrices générales et les directeurs généraux intérimaires des CSSS.

Vous avez des questions spécifiques sur ce qui se passe ? Vous avez des commentaires et des suggestions à la suite de la publication de la première édition de **DIRECTION RÉSEAUX** ?

N'hésitez pas à nous en faire part  
par Lotus Notes, à l'adresse suivante : **06 rr direction réseaux**  
par téléphone : 286-6500 poste 5223  
par télécopieur : 286-5669  
D'ici là, bonne lecture !

Anne-Marie Tardif

Loraine Desjardins

## Cette semaine

Le comité de gestion des réseaux locaux, qui regroupe les directeurs généraux intérimaires des centres de santé et de services sociaux (CSSS) ainsi que le président-directeur général et les directeurs de l'Agence de Montréal, se réunit toutes les deux semaines. À chaque rencontre, un tour de table permet de faire le point sur la situation dans les CSSS. Différents sujets sont ensuite abordés.

Les sujets suivants ont été discutés lors des rencontres du 29 septembre et du 12 octobre derniers :

- budgets de développement 2004-2005
- campagne de vaccination anti-influenza
- table de travail régionale sur les communications
- un blitz de propreté dans nos établissements
- contrat de première instance
- entente de gestion et d'imputabilité entre l'Agence et le MSSS

Ce numéro vous présente un bref compte rendu de ces rencontres.

## ⇒ Tour de table des DGI

### Sélection des futurs directeurs généraux

Le processus de sélection des directeurs généraux est en cours dans tous les CSSS. Les postes seront comblés selon un calendrier s'échelonnant jusqu'au 18 novembre 2004.

CSSS	Date de début d'affichage	Date de fin d'affichage
De LaSalle et du Vieux Lachine	14 septembre	08 octobre
De Verdun/Côte St-Paul, Saint-Henri et Pointe Saint-Charles	16 septembre	15 octobre
D'Ahuntsic et Montréal-Nord	17 septembre	12 octobre
De Rivière-des-Prairies, Mercier-Est/Anjou et Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	20 septembre	15 octobre
De Côte-des-Neiges, Métro et Parc Extension	22 septembre	20 octobre
Des Faubourgs, Plateau Mont-Royal et Saint-Louis du Parc	27 septembre	20 octobre
De Pierrefonds et Lac St-Louis	28 septembre	22 octobre
De la Petite Patrie et Villeray	4 octobre	29 octobre
De Hochelaga-Maisonneuve, Olivier-Guimond et Rosemont	06 octobre	29 octobre
Du Nord de l'Île et Saint-Laurent	Dates à déterminer	
De René-Cassin et NDG/Montréal-Ouest	19 octobre	18 novembre
De Saint-Léonard et Saint-Michel	Dates à déterminer	

Au cours des dernières semaines, plusieurs directrices générales et directeurs généraux ont annoncé leur intention de ne pas poser leur candidature. À certains endroits, ces annonces ont eu pour effet de déstabiliser les cadres et le personnel. Ce sentiment d'insécurité est tout à fait normal mais difficile à vivre. Les DGI doivent donc faire tout en leur pouvoir pour informer leur personnel et s'assurer du bon fonctionnement des activités pendant cette période de flottement.

### Le nécessaire rapprochement

Chaque directeur général intérimaire est préoccupé par la question du rapprochement entre les établissements fusionnés. Les employés veulent savoir ce qui se passe durant cette période de transition. C'est pourquoi, dans plusieurs établissements, il y a une volonté d'informer le personnel et différents moyens pour y parvenir sont mis de l'avant tels que « journées portes ouvertes », visites interétablissements, rencontres du personnel, bulletin local d'information, etc...

Jusqu'ici, seules les structures ont été touchées par la réforme. À terme cependant, c'est tout le personnel et l'ensemble des médecins qui le seront. Il n'existe pas de recette-miracle pour défaire de tels « murs de pensées ». Faire confiance, respecter les personnes qui travaillent à tous les niveaux dans le réseau, donner le temps aux partenaires de s'approprier, centrer les actions vers l'appropriation du nouveau projet de services afin d'en partager le bien-fondé, voilà autant d'ingrédients qui contribueront au succès de la réforme. Tous s'entendent pour dire que le « défi humain » sera le plus grand défi du futur directeur général et du conseil d'administration de chaque CSSS au cours des prochains mois.

(suite page 3)

## Tour de table des DGI (suite)

Par ailleurs, la démarche de fusion des conseils professionnels, à savoir des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), conseils multidisciplinaires (CM), conseils des infirmières et infirmiers (CII) et conseils des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA), est en cours et plusieurs en sont même à élaborer leurs règlements internes.

### Autres dossiers

Lors du tour de table, les directeurs généraux intérimaires font état de l'évolution de certains dossiers, notamment la mise en place de stratégies d'approche pour établir le projet clinique (à suivre dans les prochaines éditions), et la reconduction d'ententes avec des établissements hors territoire pour ne pas qu'il y ait de coupure des services déjà offerts aux clientèles.

D.G. et M. L.

## ⇒ Budgets de développement 2004-2005

### À la rencontre du 29 septembre 2004

Des propositions de budgets de développement pour l'année 2004-2005, touchant la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement, les jeunes en difficulté, de même que le soutien à domicile, ont été déposées aux directeurs généraux intérimaires pour commentaires. À suivre.

### À la rencontre du 29 septembre 2004

On dépose une proposition de répartition par CSSS du budget de développement 2004-2005 affecté à la mise en œuvre du plan d'action régional de santé publique « La prévention en actions ». Ce budget s'élèverait à 3 117 028 \$ et serait réparti entre les CSSS, les organismes communautaires et le soutien régional selon les actions de préventions suivantes :

- La lutte aux maladies chroniques et à l'obésité
- Les écoles et les milieux en santé
- Les services intégrés en périnatalité et en petite enfance (volet pauvreté)
- La réduction des chutes et des fractures chez les personnes âgées

- La lutte contre les infections transmises par le sang et le sexe
- Les services régionaux et locaux en regard de la vigie sanitaire et les menaces à la santé
- Le soutien au déploiement aux plans locaux de santé publique.

Les budgets de développement doivent être adoptés par le conseil d'administration de l'Agence avant d'être transférés aux établissements.

M. L.

## ⇒ Campagne de vaccination anti-influenza

La campagne annuelle de vaccination anti-influenza débutera le 1<sup>er</sup> novembre prochain pour se terminer à la fin du mois de janvier 2005. Déjà les préparatifs vont bon train dans les différents CSSS. Rappelons que les groupes ciblés sont principalement les personnes âgées et le personnel des établissements. Cette année, la campagne cible aussi les enfants âgés entre 6 mois et 23 mois. L'objectif demeure l'augmentation de la vaccination du personnel des établissements.

L'information plus précise quant aux modalités des campagnes de vaccination locales sera disponible sous peu via les journaux de quartier et les bulletins internes.

D. G.

## ⇒ Table de travail régionale sur les communications

Une table régionale sur les communications composée d'une personne par CSSS a été mise sur pied par le comité de gestion des réseaux locaux. L'objectif principal est la mise en commun des idées et des ressources, car la plupart des CSSS sont plutôt démunis en termes d'équipes de communication pour répondre aux nombreux besoins exprimés.

La nouvelle signature visuelle de tous les CSSS définie par le MSSS vient tout juste d'être connue. La dénomination des installations reste cependant à être finalisée. Pour l'instant, les représentants à la table de travail ont convenu d'attendre les directives finales du MSSS, avant d'utiliser la nouvelle identité visuelle.

Une trousse d'information propre à chaque CSSS et à l'intention des membres des conseils d'administration a été produite par l'Agence. L'information qu'on y retrouve concerne notamment les sujets suivants :

- l'approche populationnelle
- l'organisation des services médicaux généraux
- le portrait de la région de Montréal
- le portrait de la population du CSSS
- le portrait du CSSS concerné.

Des séances d'information se tiendront pour les membres des conseils d'administration au cours du mois de novembre prochain. Des copies supplémentaires de la trousse seront disponibles pour présentation ultérieure au personnel cadre.

D.G.

## ⇒ Un blitz de propreté dans nos établissements

Suite à une décision du MSSS, l'Agence lance une campagne de propreté dans tous les établissements de Montréal. Les premiers endroits visés par cette campagne sont les dix-sept salles d'urgence et leur environnement immédiat. Dans un premier temps, chaque établissement met en place une équipe d'inspection qui, à l'aide d'une grille d'évaluation validée par le Conseil québécois d'agrément

ou le Conseil canadien d'agrément, fera le tour des locaux et notera les améliorations qui doivent être apportées. Des budgets seront disponibles pour des projets de rénovation mineure (peinture, nettoyage, etc.).

Dans un deuxième temps, il y aura des campagnes de sensibilisation : une publique pour inciter la population à respecter l'environnement hospitalier et une autre qui s'adressera au personnel l'informant des moyens à prendre pour contrôler les infections dans leur milieu de travail.

Ce programme d'incitation à la propreté s'étendra par la suite aux centres d'hébergement et de soins de longue durée de même qu'aux installations CLSC.

M. L.

## ⇒ Entente de gestion et d'imputabilité entre l'Agence et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

De la même façon que les établissements ont à signer une entente de gestion avec l'Agence, cette dernière doit convenir d'une *Entente de gestion et d'imputabilité* avec le MSSS. Cette entente précise les engagements de l'Agence, notamment en matière de résultats quant aux volumes d'activités dans tous les programmes et services. L'entente MSSS/Agence est à se finaliser entre les parties et on peut facilement estimer qu'elle aura des impacts directs sur les ententes à intervenir entre l'Agence et les établissements.

D.G.

## ⇒ Pour les CSSS sans hôpital : un contrat de première instance

Tous les résidents de l'Île de Montréal ont le droit d'avoir accès au même niveau de services et ce, quel que soit leur lieu de résidence. C'est pourquoi l'Agence a annoncé son intention de procéder rapidement à l'élaboration de contrats entre chaque CSSS sans hôpital avec l'hôpital de première instance qui lui a été désigné. C'est le cas des CSSS suivants :

CSSS	Hôpital de première instance
CSSS du Nord de l'Île et Saint-Laurent	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
CSSS des Faubourgs, Plateau Mont-Royal et Saint-Louis du Parc	CHUM
CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel	Hôpital Santa Cabrini
CSSS Hochelaga-Maisonneuve, Olivier-Guimond et Rosemont	Hôpital Maisonneuve-Rosemont
CSSS de Rivière-des-Prairies, Mercier-Est/Anjou et Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	Hôpital Maisonneuve-Rosemont
CSSS René-Cassin, Notre-Dame-de-Grâce/Montréal-Ouest	Centre hospitalier de St-Mary au nom du consortium formé par le Centre hospitalier de St-Mary, l'Hôpital général juif et le CUSM
CSSS Côte-des-Neiges, Métro et Parc Extension	Centre hospitalier de St-Mary au nom du consortium formé par le Centre hospitalier de St-Mary, l'Hôpital général juif et le CUSM

Ces contrats, appelés contrat de première instance, détermineront la gamme des services hospitaliers généraux et spécialisés de première et de deuxième ligne, qui devront être disponibles pour les résidents des territoires des CSSS concernés.

Afin de supporter concrètement les CSSS dans l'élaboration de leur contrat, une table de travail régionale est mise sur pied où siégeront des représentants des hôpitaux concernés et de l'Agence de même que certains directeurs généraux intérimaires. Un projet-pilote est actuellement en cours de réalisation au CSSS d'Hochelaga-Maisonneuve, Olivier-Guimond et Rosemont avec l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Des informations additionnelles seront présentées sur ce sujet dans les prochains numéros de

### **DIRECTION RÉSEAUX.**

D.G. et M. L.

## ⇒ Vos responsables des communications\*

Suzanne Allaire  
630-2225, poste 5261  
sallaire.lgh@ssss.gouv.qc.ca  
CSSS de Pierrefonds et Lac Saint-Louis

Micheline Bail  
527-2361, poste 1476  
mbail@ssss.gouv.qc.ca  
CSSS des Faubourgs, Plateau Mont-Royal et Saint-Louis du Parc

Agnès Boussion  
381-9311, poste 2005  
agnes.boussion.chfleury@ssss.gouv.qc.ca  
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord

Jacques Cossette-Trudel  
376-4141, poste 403  
jacques.cossette-trudel@ssss.gouv.qc.ca  
CSSS de La Petite Patrie et Villieray

Sylvie Desmarais  
637-2351, poste 5338  
sdesmarais@ssss.gouv.qc.ca  
CSSS de La salle et du Vieux Lachine

Denise Gagnon  
331-3025, poste 335  
denise\_gagnon@ssss.gouv.qc.ca  
CSSS du Nord de l'Île et Saint-Laurent

Jacques Hould  
351-9891, poste 4201  
hould@ssss.gouv.qc.ca;  
CSSS de Rivière-des-Prairies, Mercier-Est/Anjou, Pointe-aux-Trembles /Montréal-Est

Louise Laflamme  
483-1380, poste 2213  
louise.laflamme.chr@ssss.gouv.qc.ca  
CSSS de René-Cassin et NDG/Mtl-Ouest

France Maillhot  
251-6011  
france.maillhot@ssss.gouv.qc.ca  
CSSS de Hochelaga-Maisonneuve, Olivier-Guimond et Rosemont

Francine Simard  
933-7541, poste 542  
francine.simard@ssss.gouv.qc.ca  
CSSS de Verdun/Côte Saint-Paul, Saint-Henri et Pointe Saint-Charles

Louise Sylvestre  
374-0776, poste 223  
l.sylvestre@ssss.gouv.qc.ca  
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel

Brigitte Veilleux  
731-1386, poste 2298  
bveilleux@ssss.gouv.qc.ca  
CSSS de Côte-des-Neiges, Métro et Parc Extension

<b>Direction Réseaux :</b>	est une production bimensuelle de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal
<b>Éditrice :</b>	Anne-Marie Tardif
<b>Rédactrice en chef :</b>	Loraine Desjardins
<b>Collaboration à la rédaction :</b>	Denise Gagnon, CSSS du Nord de l'Île et Saint-Laurent Michel Lussier, CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord
<b>Mise en page :</b>	Enigma Communications

ISSN 1712-4182 Direction réseaux (Imprimé)  
ISSN 1712-4190 Direction réseaux (En ligne)

\* Désignés de façon provisoire par les DGI.